Une famille hollandaise de la Guadeloupe au XVIIème siècle : les BENOIST-SWART de Baillif

Jean-Christophe Germain (juin 2025)

Introduction

En 1886, un auteur néerlandais, le « Dr LANDRÉ », faisait paraître, aux Pays-Bas, un court article intitulé : « Une famille protestante hollandaise établie à la Guadeloupe, se réfugiant à Surinam ». [1]
La famille concernée était celle d'Albert SWART et de Francina BENOIST, son épouse, deux protestants hollandais qui s'étaient enfuis de Baillif à destination de Suriname, peu après la Révocation de l'édit de Nantes. La matière était riche, car outre la Guadeloupe, elle recouvrait plusieurs zones géographiques et, notamment, les Pays-Bas et Suriname, au XVIIème siècle.

Malheureusement, cet article ne citait que de manière très incomplète les documents consultés. D'autre part, il ne donnait aucun renseignement généalogique précis. Enfin, il ne mentionnait nullement le séjour de la famille BENOIST, antérieurement, au Brésil. Tout cela invitait à approfondir le sujet, c'est ce qui a été fait.
Je propose que l'on suive ici les familles BENOIST et SWART sur l'itinéraire qui les a menées d'Amsterdam à Suriname, en passant par le Brésil et la Guadeloupe.

La famille BENOIST d'Amsterdam

Le nom de famille BENOIST n'a pas une origine très ancienne aux Pays-Bas. Pour remonter au-delà du XVIIème siècle, il faudrait certainement chercher du côté des Huguenots qui avaient fui la France lors des guerres civiles du siècle précédent.

C'est à Amsterdam, dans les années 1620, qu'a été trouvée la première trace d'une famille de marchands qui portait ce nom. C'est à cette famille que nous rattachons notre Jean BENOIST de la Guadeloupe. Les BENOIST d'Amsterdam dont il s'agissait étaient deux frères qui se prénommaient Pieter et Jean, et tous deux étaient natifs d'Anvers, en Flandre. [2]

Pieter et Jean BENOIST avaient une grosse affaire de commerce international dont le siège était situé au cœur de la ville d'Amsterdam, sur le canal Heerengracht. Ils étaient associés là avec leur beau-frère, un certain Daniel COLPYN qui avait épousé leur sœur, Marie BENOIST, à Cologne, en Allemagne.

---

[1] Bulletin de la Commission pour l'Histoire des Églises Wallonnes (La Haye, 1886), pages 180-182.

[2] Dans les documents néerlandais, le nom a été écrit de différentes manières : BENOIJT, BENOEIJT et BOINOEIJT. Pour plus de clarté, on retiendra ici l'écriture française BENOIST.

Les frères BENOIST étaient des négociants en gros qui affrétaient des navires pour le transport des denrées alimentaires, à destination des ports de la mer Baltique, de l'océan Atlantique et de la Méditerranée.

De nombreux contrats d'affrètements les concernant ont été conservés jusqu'à nos jours. Nous savons, par exemple, que, en 1618, la maison BENOIST avait affrété pour la Méditerranée, une grande flûte de 400 tonneaux qui venait tout juste de sortir des chantiers navals de Hollande. [3]

Son capitaine était un jeune homme, âgé de 25 ans seulement, qui se nommait David Pietersz de VRIES [4]. Cette année-là, les frères BENOIST avaient confié à ce capitaine la délicate mission de conduire leur navire à Gênes, en Italie. De là, il devait faire voile à destination de la Grèce pour prendre une cargaison de blé. Dix-huit hommes d'équipage et 8 pièces de canon, pour un "straatvaarder" [5] de 400 tonneaux, ce n'était pas grand-chose, et comme l'itinéraire était des plus périlleux, de VRIES devait être bien téméraire.

A cette époque, nous le savons, les navires qui voulaient commercer en Méditerranée devaient se frotter à des corsaires de tous plumages. Dans la Manche, tout d'abord, c'étaient les Dunkerquois qu'il fallait éviter à tout prix puis, aux abords du détroit de Gibraltar, c'étaient les Salétins [6] et enfin, une fois qu'on était entré dans la Méditerranée, il fallait encore échapper aux attaques des pirates d'Alger.

Ce n'est pas le lieu de raconter ici le voyage que devait faire de VRIES, cette année-là, pour le compte des frères BENOIST, cela nous entraînerait trop loin. Contentons-nous seulement d'une petite anecdote qui pourra éclairer un peu sur les mentalités de l'époque.

Au moment d'appareiller de l'avant-port d'Amsterdam, le jeune capitaine de VRIES dut se sentir tout petit poisson pour une si grande navigation, car on le vit s'approcher timidement d'une flotte de marchands qui, comme lui, allait quitter le Texel hollandais pour faire route au détroit fatidique.

Humblement, notre homme demanda l'autorisation de se joindre au convoi. Mais, contre toute attente, il lui fut répondu qu'on ne voulait nullement s'embarrasser de la

---

[3] Stadsarchief Amsterdam (S.A.A.), Notariële Archieven (N.A.) 154/91 : affrêtement, le 10 septembre 1618, du navire le "Saint-Pieter", 115 tonneaux.

[4] C'est à la Rochelle (France) que le navigateur hollandais David Pietersz de VRIES avait vu le jour, vers 1592-1593. Son père, Pieter Jacobsz de VRIES, s'était fixé là vers 1584. Mais, peu après la naissance de David, la famille au complet était retournée s'installer en Hollande, à Hoorn, petit port situé alors sur le Zuidersee. En 1615, David Pietersz de VRIES avait fait un beau mariage. Il avait épousé Seitgen Simonsdr HUYGH, la fille d'un échevin de la ville de Hoorn. Je signale ce mariage, pour le cas bien improbable où cette famille HUYGH de Hoorn aurait pu être apparentée au premier HUYGHES de la Martinique qui, dit-on, était originaire de Zélande, et non de Hollande.

[5] Straatvaarder (néerl.) : navire destiné à franchir le détroit (straat) de Gibraltar, pour entrer dans la mer Méditerranée.

[6] Pirates et corsaires de Salé au Maroc.

compagnie d'un navire aussi faible. Il n'avait qu'à s'adresser pour cela, lui dit-on, aux "juifs arminiens" qui l'avaient affrété.
Comment ? Les frères BENOIST, des juifs arminiens ! Curieux rapprochement de deux professions de foi qui s'excluent mutuellement. Qu'est-ce que le philosophe ARMINIUS [7] pouvait bien avoir à faire avec les juifs portugais d'Amsterdam ? Mais, peut-être était-ce tout simplement un trait d'humour ?
Comme le capitaine de VRIES n'était pas un théologien, mais un simple marin qui allait prendre la mer tout seul, il n'avait certainement pas manqué de se munir de cartes marines, de plusieurs compas de navigation, d'un bâton de Jacob et, sans doute d'une bonne bible protestante, mais certainement pas de la Thora.

Laissons donc notre jeune homme aux prises avec les galères du Grand Turc, et remarquons simplement que, au cours de son récit, le capitaine de VRIES n'aura pas manqué de signaler, à plusieurs reprises, les noms de ses affréteurs, à savoir : Jean BENOIST et Daniel COLPYN.

Le cousin Samuel GODIN

Mais ce n'est pas tout. Les frères BENOIST avaient aussi, à Amsterdam, un cousin qui allait devenir célèbre de l'autre côté de l'Atlantique, il s'agissait de Samuel GODIN [8].

[7] Il ne faut pas confondre les mots arminien et arménien. Les Arminiens, ou remontrants, étaient les disciples du théologien hollandais Jacobus ARMINIUS (1560-1609). Ce pasteur protestant ébranla l'église réformée néerlandaise en osant réfuter le dogme de la prédestination qu'avait énoncé CALVIN. En 1610, les Arminiens présentèrent aux États de Hollande des « remontrances » qui développaient les idées d'ARMINIUS. Défendues également par les hommes politiques du moment, parmi lesquels Hugo GROTIUS et Jan van OLDENBARNEVELT, ces remontrances finirent par prendre la forme d'une contestation politique beaucoup plus vaste. Cette remise en cause de l'orthodoxie protestante attira sur eux les foudres de l'église calviniste, mais aussi celles du prince d'ORANGE et des Etats-Généraux. ARMINIUS était déjà mort, GROTIUS parvint à s'enfuir en France, et van OLDENBARNEVELT fut exécuté.

[8] Samuel GODIJN était le 4ème fils de Jean GODIN, seigneur de Braugnies, qui était gouverneur de la ville de Lillo sur l'Escault, et de Barbara VIVIEN (ou ANCELM ?), son épouse. On le trouve installé, tout d'abord, à Middelbourg, en Zélande, puis à Amsterdam, vers 1604. C'est là qu'il est mort, le 29 septembre 1633. Samuel GODIN est resté très célèbre en Amérique du Nord, et tous les livres qui ont été consacrés à l'histoire de New-York n'ont pas manqué de signaler l'importance de ses activités. Avant cela, il avait été patron de la « Noordsche Compagnie », une compagnie qui armait pour chasser la baleine au Spitzberg et au Groenland. Ce n'est que plus tard que Samuel GODIJN était entré à la direction de la « West-Indische Compagnie » (Compagnie des Indes Occidentales), à Amsterdam. Les associés de Samuel GODIN se nommaient : Kiliaen van RENSSELAER, Johannes de LAET, Samuel BLOMMAERT et Michiel de PAUW. Ces hommes-là, on l'aura compris, venaient de donner naissance aux premières colonies néerlandaises d'Amérique du Nord, les « Nieuw-Nederlandt », comme on disait à l'époque. Ce sont eux qui sont à l'origine de la fondation de la ville de « Nieuw Amsterdam » qui, comme on sait, sera rebaptisée plus tard New-York. Une probable parenté avec les GODIN du Havre de Grâce n'a jamais été recherchée, semble-t-il.

GODIN faisait, lui aussi, dans le commerce international, mais plutôt à destination de l'Amérique du Nord. En 1629, il allait s'associer avec quatre autres Néerlandais pour envoyer des colons au fonds de la baie du fleuve Hudson. C'était une première. Le capitaine qui devait convoyer les colons néerlandais en Amérique du Nord n'était autre que David Pietersz de VRIES, en personne.

La maison BENOIST-COLPYN : une maison d'assurances maritimes

Comme beaucoup d'armateurs, Pieter et Jean BENOIST faisaient aussi dans les assurances maritimes. Pour cela, les deux frères s'étaient trouvés en affaires, en 1620, avec un marchand juif d'Amsterdam qui se nommait Diogo NUNES BELMONTE [9].

D'origine portugaise, NUNES BELMONTE, alias Jacob Israël BELMONTE, était connu à Amsterdam pour les relations qu'il entretenait avec le Brésil, dans le commerce du sucre, mais aussi dans la traite des esclaves de Guinée.

Voyons, rapidement, ce dont il s'agissait.

En cette année 1620, les BENOIST avaient pris le risque d'assurer une grosse cargaison de sucre qui devait arriver de la « Bahia de Todos os Santos » [10] au Brésil, pour le compte de NUNES BELMONTE.
Le bâtiment sur lequel était chargé le sucre portait un nom bien catholique : la « Nossa Senhora de Boa Viagem », c'est-à-dire la « Notre-Dame du Bon Voyage », un nom qui aurait dû conjurer le mauvais sort. Il était commandé par un certain Francisco DOMINGO.

Mais, alors que la « Nossa Senhora » était sur le point d'arriver à Lisbonne sous la protection de la Sainte-Vierge, elle tombait aux mains de pirates barbaresques. Comme la nouvelle était rapidement parvenue à Amsterdam, NUNES BELMONTE s'était rendu au domicile de ses assureurs, simplement, nous disent les documents, pour signer un avenant à son contrat [11].

A cette heure, les frères BENOIST avaient déjà indemnisé NUNES BELMONTE pour les pertes qu'il disait avoir subies. C'est pourquoi ils exigeaient maintenant de lui qu'il renonçât à son droit de propriété sur les marchandises volées, ce qui était d'usage.

Malheureusement, le document qui relate ces faits n'en dit pas plus, et nous ne connaissons ni le nom du pirate qui avait capturé la « Nossa Senhora » ni quel était son port d'attache.

---

[9] Diogo NUNES BELMONTE avait épousé Guiomar (ou Guima) VAZ, dont le frère, Diogo DIAS QUERIDO, avait eu maille à partir, en 1591, avec le tribunal de l'Inquisition qui siégeait à San Salvador de Bahia, au Brésil. Réfugié plus tard en Hollande, Diogo DIAS QUERIDO avait fondé, avec Diogo NUNES BELMONTE, son beau-frère, la communauté juive « Beth Jacob » et construit la première synagogue portugaise d'Amsterdam. Voir : WIZNITZER (Arnold), « Os judeus no Brasil colonial » (Sao Paulo, 1966), pages 39-40.

[10] La « Bahia de Todos os Santos » ou « Baie de Tous les Saints » désigne aujourd'hui, au Brésil, la ville de San Salvador, qui est la capitale de l'état de Bahia.

[11] S.A.A., N.A. 383/23 : déposition du 3 février 1620 et N.A.383/297 : acte du 13 août 1620.

Mais un renseignement nous met « la puce à l'oreille », si l'on peut dire. NUNES BELMONTE [12] avait, au port marocain de Salé, un courtier qui lui était très dévoué. Ce commis « chéri » (il se nommait Aaron QUERIDO) lui était si dévoué que, quelques années plus tard, le marchand de sucre allait lui accorder la plus belle des récompenses, à savoir la main de l'une de ses propres filles.

C'était à Salé, précisément, qu'étaient armés les corsaires qui capturaient les navires transatlantiques européens, nous le savons. QUERIDO était donc bien placé pour s'informer sur la capture de la « Nossa Senhora de Boa Viagem ».

De plus, NUNES BELMONTE était en relation, à Amsterdam, avec des personnages très influents, des natifs de Fez au Maroc, les frères PALLACHE. Ceux-ci commerçaient, tant avec Gênes qu'avec Salé. Comme lui, Samuel et Joseph PALLACHE fréquentaient, à la fois, la synagogue « Beth Jacob » et la bourse de commerce.

L'entregent des PALLACHE était tel qu'ils étaient parvenus, l'un après l'autre, aux fonctions d'agent diplomatique du roi du Maroc auprès des États-Généraux. Samuel restera en fonction jusqu'en 1616, et Joseph après lui, jusqu'en 1637.

Avec de telles relations, NUNES BELMONTE avait certainement les moyens de faire pression sur le caïd de Salé, pour que fût relâché son navire. Mais, tout cela était théorique car, en sous-main, la liquidation des prises de navires pouvait prendre une tout autre tournure.

Avait-il vraiment un intérêt pécuniaire à ce que le bon droit maritime fût respecté ? Cela n'est pas sûr. Un ancien historien, Henri COINDREAU [13], avait montré que les marchands internationaux avaient mis en place un circuit de revente des marchandises volées sur la mer :

« Des trafiquants sans scrupule, juifs pour la plupart, installés à Salé, se chargeaient de vendre les cargaisons capturées. C'étaient des forbans, pires que ceux qui brigandaient en mer. Ils achetaient à vil prix aux pirates, pour les revendre au prix fort sur les marchés d'Europe – en particulier Livourne, Pise et Gênes – les marchandises sans valeur pour les Musulmans ».

Le même procédé avait cours, nous le savons bien, dans certains ports d'Europe. En Irlande, notamment, dans la province de Munster, les pirates de toutes nations allaient écouler les marchandises qu'ils avaient volées sur l'Atlantique.

---

[12] Diogo NUNES-BELMONTE était l'époux de Guima VAZ, qui lui donna au moins deux filles. La première, Rachel BELMONTE, épousa à Amsterdam, en 1628, Aaron QUERIDO. Sarah BELMONTE, sa sœur, épousa la même année, et dans la même ville, Abraham QUERIDO, le frère d'Aaron. Voir : VERDOONER (D.) et SNEL (H.), «Trouwen in Mokum. Jewish mariage in Amsterdam, 1598-1811 ('s-Gravenhage, 1992) »", Tome I, page 32 et CASTRIES (le comte Henry de), « Les Sources Inédites de l'Histoire du Maroc, 1ère Série, Dynastie Saadienne, Archives et Bibliothèques des Pays-Bas (Paris, 1913) », Tome IV, pages 41et 236.

[13] COINDREAU (Roger), Les Corsaires de Salé (Paris, 1948), page 56.

L'escroquerie aux assurances, notamment sur les cargaisons de navires, n'est certainement pas une invention moderne. Cela nous amène logiquement à poser une question perfide : NUNES BELMONTE n'était-il pas, par hasard, de mèche avec les ravisseurs de son navire ?

La réponse est incertaine. Cependant, deux indices méritent d'être relevés. Le premier se trouve dans le fait, déjà évoqué, que les frères BENOIST exigeait maintenant de NUNES BELMONTE qu'il signât un avenant à son contrat d'assurance, après la prise de son navire. Cette demande stipulait qu'il ne serait pas fondé à se mettre en possession des marchandises qui lui avaient été volées.

Le second indice était terrible : deux ans plus tard, la maison d'assurances BENOIST-COLPYN était déclarée en faillite. Pour comble de malheur, Daniel COLPIJN [14] allait très rapidement mourir. La conséquence de tout cela fut implacable : l'abandon définitif par les frères BENOIST de leurs affaires commerciales.

Après leur faillite, les frères BENOIST choisirent de suivre chacun sa route. Pieter resta à Amsterdam, tandis que Jean alla s'établir à Cologne, en Allemagne.

Pieter BENOIST à Amsterdam

Pieter BENOIST avait probablement beaucoup voyagé, comme on verra plus loin, mais une fois marié il habita, bien sagement, rue Warmoes [15], dans le quartier du port.

L'endroit, avec ses nombreuses auberges, était bien évidemment très fréquenté par les voyageurs, et notamment par les marins de tous pays.

Au 115 de la rue Warmoes [16], était sis le logis des parents de la femme qu'il allait épouser. Cette maison était l'une des plus anciennes d'Amsterdam, et elle portait un nom bien biblique : « Bethlehem ».

L'annonce du mariage de Pieter « BENOYT », à Amsterdam, le 8 décembre 1617, avec Anna DESMARES, a été conservée. Elle nous permet de savoir que Pieter avait alors 32 ans, et Anna seulement 17.

Le père de la mariée, Abraham DESMARES, était originaire, lui aussi, d'Anvers. Il était venu s'installer à Warmoesstraat en 1601, comme marchand de tissus. En 20 ans, sa

[14] S.A.A., N.A. 736/46 : acte du 8 mars 1622. Un autre Daniel COLPIJN, âgé de 30 ans, est décédé à Amsterdam, le 7 septembre 1629 (D.T.B. 1130/29). Peut-être était-il le neveu des frères BENOIST ? Marie BENOIST, la veuve de Daniel COLPIN, est morte à Amsterdam, le 14 novembre 1643. Elle habitait sur le Leliegracht, et ses enfants étaient déjà adultes (GAA, DTB 1130/102).

[15] Warmoesstraat n'était pas ce qu'elle est devenue aujourd'hui, à savoir une rue fréquentée principalement, à la nuit tombée, par des individus à la recherche d'attractions un peu glauques.

[16] D'après KAM (Ir. J. G.), « War was dat huis in de Warmoesstraat (G.A.A., 1969) », page 329, la maison du 115 Warmoesstraat était déjà citée en 1434.

femme, nommée Marie GEMARE, aura mis au monde, pas moins de 16 enfants. Anna DESMARES se trouvait au 9ème rang de naissance.

Comme, après la mort d'Abraham DESMARES, Pieter « BENOYT », son gendre et Anna, sa fille, étaient restés dans la maison parentale, on est conduit à penser qu'ils avaient probablement racheté les parts de leurs cohéritiers.

Avec toute cette marmaille, la maison devait être bien animée. Elle était, par ailleurs, d'une fréquentation intéressante, car l'on pouvait y rencontrer la fine fleur des gens de lettres d'Amsterdam. Parmi ceux-ci, se trouvait le fameux poète Gerbrand Adriaens BREDERO.

Cet écrivain habitait tout près, rue Damstraat. Il semblerait qu'il ait été non seulement un proche voisin, mais aussi un ami de la famille car, en 1618, il publiait un poème nuptial qui célébrait le mariage récemment contracté ente Pieter et Anna.

BREDERO, « Bruylofts-dicht, ter eeren den erentfesten ende achtbaren Pieter Benoyt in echt verzaemt met Anna de Marees », (Amsterdam,1618) chez P. van Ravesteyn.

Dans cet opuscule en vers, pompeux et emphatique à souhait, il donnait, au détour de la rime, de vagues indications biographiques sur Pieter « BENOYT ». BREDERO vantait l'époux qui « a vu tant de pays », et plus loin, il rendait grâce à l'amour que « ni la ville paternelle, ni l'attraction du sang » n'avait pu le détourner du mariage. Plus loin, le poète osait un jeu de mot un peu tiré par les cheveux : "Ick BEN NOYT so geweest" (je n'ai jamais été comme cela).

Lorsqu'il citait le nom de famille d'Anna, il utilisait la graphie « de MAREES ». Ce détail n'était pas anodin, car il indiquait que BREDERO avait sans doute lu la remarquable relation de voyage à la côte de Guinée qu'avait publié en 1602, dans la même ville, un auteur fameux : Pieter de MAREES.

Elle s'intitulait : "Beschrijvinghe ende historische verhael van het Gout Koninckrijck van Gunea, anders de Gout-Custe de Mina genaemt, liggende in het deel van Africa" (Amstelredam, Cornelis Claesz., 1602).

Trois ans plus tard, le même éditeur allait publier une version française de cet ouvrage, sous le titre: « Description et récit historial du riche royaume d'or de Guinea, aultrement nommé la Coste d'Or de Mina, gisante en certain endroict d'Africque » (Amsterdam, C. Claesson).

Les compilateurs qui ont écrit ultérieurement sur l'Afrique ancienne ont copieusement pillé Pieter de MAREES. Mais, contrairement aux géographes qui ne quittaient jamais leur cabinet d'étude, Pieter de MAREES avait visité les lieux qu'il décrivait. C'était vers 1600-1602, pour autant qu'on sache, qu'il avait parcouru la côte de Guinée et ce, disait-il, en qualité de commis de négociant.

La description de la Guinée contenait une précision biographique importante, à savoir que le dédicataire du livre était Jean SANDRA, son oncle, qui habitait à Amsterdam. En toute logique, ce devait être ce Jean SANDRA qui avait envoyé Pieter de MAREES

en Afrique, et ce devait être lui qui avait commandé la relation dont il était le dédicataire.

Alors, quand nous constatons que Jean SANDRA était présent au mariage de Pieter BENOIST avec Anna DESMARES, nous en déduisons que Pieter de MAREES n'était autre que le cousin germain d'Anne de MAREES, autrement dit d'Anne DESMARES.

Peut-être Jean SANDRA avait-il envoyé Pieter BENOIST en Afrique, quand il était tout jeune, en compagnie de Pieter de MAREES ? Si tel avait été le cas, cela expliquerait alors l'expression énigmatique « l'époux qui a vu tant de pays » qu'utilisait BREDERO, dans son poème, pour désigner Pieter BENOIST. Notons enfin, que Samuel GODIN, cité ci-dessus, était lui aussi témoin au mariage de Pieter BENOIST.

De l'union de Pieter BENOIST et d'Anna DESMARES étaient issus au moins neuf enfants qui ont tous été baptisés à Amsterdam. Pieter est mort dans cette ville, le 8 mai 1641 [17]. Son acte de décès mentionne qu'il laissait 4 enfants vivants.

Anna DESMARES survécut longtemps à son mari, car nous savons qu'elle devait vendre la maison de « Bethlehem » en 1658 [18].

Jean BENOIST de la Guadeloupe est-il né à Cologne ?

Après la faillite de la maison de commerce BENOIST-COLPYN, Jean BENOIST alla probablement s'établir à Cologne, en Allemagne. Il aura pu rejoindre dans cette ville, Marie BENOIST, sa sœur, et Daniel COLPYN, son beau-frère et associé, qui s'étaient mariés là en 1601.

L'historien Hermann THIEMME [19], dans une étude sur les marchands néerlandais de Cologne au début du XVIIème siècle, nous apprend qu'un certain « Johann BINOIT », était venu d'Anvers à Cologne.

« Johann BINOIT », c'était manifestement le nom de Jean BENOIST, prononcé avec l'accent saxon. Le même historien nous apprend que ce « BINOIT » commerçait avec Venise pour son propre compte, mais qu'il participait de plus aux activités de la firme HELDEWIER, l'une des plus importantes maisons d'import-export à destination de l'Italie.

Johann HELDEWIER avait épousé Marie « BINOIT ». En 1619, Nicolas HELDEWIER faisait banqueroute. Ce fiasco avait-il contribué à la faillite des BENOIST d'Amsterdam ? Cela n'est pas impossible.

---

[17] S.A.A., DTB 1130/90).

[18] KAM, op. cit., page 330.

[19] THIEMME Hermann, « Der Handel Kölns an Ende des 16. Jahrhundert und die internationale Zusammensetzung der Kölner Kaufmannschaft » in : Westdeutsche Zeitschrift für Geschichte and Kunst, Jg. XXXI (1912), Heeft IV, page 452 : « Johann BINOIT (sic) der c.1587 vermutlich aus Antwerpen nach Köln kam, und von dessen Beziehungen nach Venedig man auch sonst weiss ».

Dans cette même ville de Cologne, nous trouvons la présence d'un certain Jacques de BUCQUOY. Le 25 septembre 1630, cet homme était parrain à Amsterdam de Jacques BENOIST, le quatrième fils de Pieter. Ce jour-là, comme de BUCQUOY n'était pas présent, il s'était fait représenter par Pieter COLPYN.

Il faut rappeler ici que c'était encore à Cologne qu'étaient nés d'autres Néerlandais de la Guadeloupe : Samuel van GANSEPOEL, né dans cette ville en 1612, et Constance, sa sœur, en 1617.

On est frappé par le parcours similaire qu'auront suivi les BENOIST et les van GANSEPOEL de la Guadeloupe : une origine commune à Anvers, une fuite ensuite à Cologne puis à Amsterdam, et plus tard un séjour à Pernambouc, au Brésil et, pour finir, l'installation des deux familles comme planteurs en Guadeloupe [20]. Nous reviendrons plus tard sur ce sujet.

Il est troublant de constater, par ailleurs, que Hans-Peter van GANSEPOEL, le frère de Samuel et de Constance, avait été envoyé comme commis à Venise, en Italie. C'est là qu'il est mort, le 9 novembre 1636. Il n'était âgé que de 16 ans.

Au total, nous savons que la famille BENOIST était bien présente à Cologne, au début du XVIIème siècle. C'est là que Marie BENOIST s'était mariée avec Daniel COLPYN, et c'est là qu'elle avait mis au monde tous ses enfants. Il paraît donc logique de supposer que son frère, Jean BENOIST, avait dû rejoindre son mari, Daniel COLPYN, après la faillite de leur maison de commerce d'Amsterdam.

Sans doute la maison BENOIST-COLPYN avait-elle une succursale à Cologne. Si tel était le cas, alors c'est nécessairement dans cette ville que seront nés les enfants de Jean I BENOIST d'Amsterdam, et notamment, son fils Jean II, que nous trouvons, longtemps plus tard, installé en Guadeloupe avec Sarah van DALEN, son épouse.

Jean II BENOIST et Sarah van DALEN au Brésil

Après la banqueroute qu'avait subie la maison BENOIST-COLPYN d'Amsterdam en 1620, sa réputation ne devait pas être très brillante aux Pays-Bas. Jean I BENOIST avait certainement cherché à se faire oublier et, pour cela, il était parti à Cologne.

En revanche, le cousin Samuel GODIN avait été plus heureux en affaires. L'année suivante, il avait acheté des actions de la « West-Indische Compagnie » (W.I.C.), nouvellement créée, et il était parvenu à se faire nommer directeur de la Chambre d'Amsterdam de cette institution.

Depuis lors, la W.I.C. avait bien prospéré, tout d'abord aux dépens des navires espagnols puis, plus tard, en faisant la conquête d'une grande partie des territoires que les Portugais possédaient au Brésil.

[20] ROSSIGNOL (Philippe et Bernadette), « Famille Van GANSPOËL ou de GANSPOËL, Pays Bas, Allemagne, Brésil, Guadeloupe » http://www.ghcaraibe.org/articles/2018-art16.pdf, et C.W.D. VRIJLAND, in : « De Nederlandsche Leeuw", 1940 (col. 33-35), 1942 (col. 276-278) et 1962 (col. 59-61).

Pour des gens entreprenants, le pays était prometteur. Cependant, comme la W.I.C. avait obtenu l'octroi du commerce avec le Brésil, les marchands particuliers, comme l'étaient les BENOIST, en étaient encore exclus, à cette époque tout au moins.

Mais, pour ceux qui avaient le courage de traverser l'océan Atlantique et qui ne craignaient pas de se retrousser les manches, alors des débouchés immenses s'offraient dans l'agriculture.

Ce fut certainement le cas de Jean II BENOIST et de Sarah van DALEN, son épouse. La date de leur installation au Brésil n'est pas connue. Mais, comme les documents établissent que Francina BENOIST, leur fille unique, était née au Brésil vers 1642, on peut penser qu'ils sont passés dans ce pays, vers 1640-1641, peu après leur mariage.

Ceci pourrait trouver un commencement de confirmation dans le fait que Sarah BENOIST était citée pour la première fois au Brésil, au mois de juillet 1641, en qualité de marraine d'un enfant baptisé à Recife.

Le nom de la famille BENOIST n'apparait nulle part dans les archives de la W.I.C. Faut-il en déduire que sa situation sociale n'était pas très élevée ? Possible. Si tel était le cas, cela voudrait dire que Jean II BENOIST était peut-être un simple « lavrador de canas », c'est-à-dire un planteur de cannes à sucre, plutôt qu'un riche « senhor de engenho ».

En fait, il faut attendre la fin de l'occupation néerlandaise du Brésil, à savoir l'année 1654, pour que l'on trouve enfin la preuve écrite que Jan II BENOIST avait bien résidé dans ce pays. C'est dans les archives municipales d'Amsterdam, encore une fois, que se trouve cette preuve.

Le 19 décembre 1654, il était présent devant Justus van de VEN, un notaire de cette ville [21]. Il déclarait qu'il venait d'arriver du Brésil, et qu'il était sur le point de retourner aux « îles Caraïbes ». Il allait s'embarquer, disait-il, sur le « St-Nicolaas », un navire qui devait être commandé par le capitaine Laurent MONDT.

Le capitaine Laurent MONDT

Laurent MONDT était un vieux roulier de la navigation hollandaise transatlantique. Trois ans plus tôt, il avait commandé aux Antilles un navire nommé « de Hoop ». Il se trouvait là en compagnie du capitaine Jan Dircksen HAEN [22].

Il est utile de remarquer que, sur ce navire, un négociant d'Amsterdam nommé Jacob FRANCKEN avait chargé des marchandises, pour une valeur de 200 florins. Cette

[21] S.A.A., Notaris Joost van de VEN, N.A.1110/266 : procuration Jean BENOIST en date du 19 décembre 1654.

[22] S.A.A., NA2420c/87: Notaris Pieter van TOLL. « Bodemerij » du 8 juillet 1651. Les capitaines MONDT et HAEN avaient été témoins de la capture, par les Anglais, d'un navire de Hambourg, le « St-Pieter », qui était commandé par le capitaine Carsten GRUBES. La nature de la cargaison n'était pas mentionnée. S.A.A., N.A. 2193/332, Notaris Adriaen LOCK : déposition du 16 octobre 1652.

somme lui avait été prêtée, au taux de 22%, par un investisseur dont le nom mérite d'être cité ici, car il s'agissait d'Adriaen Claasz LANGENDIJCK. Ce marchand était un voisin des BENOYT, qui tenait boutique dans la rue Warmoes. Nous reviendrons plus loin sur cet homme.

En 1653, le capitaine MONDT allait maintenant se rendre au Brésil en qualité de commandant d'un navire nommé le Diamant. Une brève narration de son voyage devait être recueillie, l'année suivante, par un notaire d'Amsterdam.

Il s'agissait de la déclaration [23] que faisaient les membres de son équipage, à leur retour du Brésil. Grâce à ce document, nous savons que le capitaine MONDT avait quitté la Hollande, par le travers de l'île de Texel, le 13 décembre 1653, à destination de Pernambouc. A cette heure, il ne pouvait pas imaginer l'incroyable situation dans laquelle il allait se trouver lors de son arrivée à Recife.

Le voyage du Brésil n'était pas d'une difficulté insurmontable. A l'approche de l'équateur, il fallait surtout éviter de se retrouver encalminé dans le « pot au noir », cette zone de perturbations météorologiques, par trop déroutante pour les marins.

La navigation à l'estime, au moyen d'instruments nautiques peu performants, amenait souvent les pilotes à commettre d'importantes erreurs d'estimation qui portaient principalement sur la longitude, mais aussi, parfois, sur la latitude. Pour conduire un navire à destination, il fallait avoir une bonne connaissance des courants marins, et éviter de descendre trop au sud.

Nous ne disposons pas, bien entendu, du journal de bord du capitaine Laurent MONDT. Ce que nous savons, en revanche, c'est que, lorsqu'il fut parvenu au Brésil, étant à la hauteur de Porto-Calvo qui gît par 9° 02' 42'' de latitude sud, il fit rencontre d'une caravelle portugaise qu'il prit immédiatement en chasse.
Nous savons que les navires transatlantiques pratiquaient un commerce opportuniste : bois de Brésil, tabac, sucre, esclaves, etc., selon les disponibilités. Mais, comme ils disposaient toujours d'un bon canonnier à bord, ils pouvaient parfois imposer un commerce plus inéquitable, fondé sur la force. C'est ainsi que la caravelle portugaise fut capturée, sans coup férir, le 18 février 1654.

Deux jours plus tard, le capitaine MONDT était en vue de Recife, avec sa prise. Dans sa lunette d'approche, rien ne lui parut suspect. Il put voir, notamment, les pavillons du prince d'Orange qui flottaient sur les navires présents au port, et aussi sur les fortifications. Il fit mettre sa chaloupe à la mer et, avec quelques hommes, il partit à terre, pour remplir son devoir envers les autorités portuaires.

---

[23] S.A.A., Notaris Joost van de VEN, N.A.1109/19 : 3 juillet 1654, attestation pour Laurent MONDT donnée par les marins du navire le Diamant : capitaine Laurent MONDT, 42, ans - Jacob ALBERTS, 42 ans, d'Enkhuizen, second - Jan Claes van SWOL, 29 ans, matelot - Jurriaen JANSSEN, de Hage en Frise orientale, chirurgien, 31 ans - Lambert JANS, de Hisp , 23 ans, maître d'équipage - Laurent ANDRIESSEN, 38 ans, maître-valet - Hayte BIDESSE, de Frise orientale, 33 ans, cuisinier - Pieter MORESSIM, de Hambourg, en « Haute-Allemagne », 32 ans, maître d'armes. Le maître-valet était l'intendant du bord, et le maître d'armes était l'armurier du navire.

Sans le savoir, notre capitaine venait de se jeter dans la gueule du loup. Ce qu'il ignorait, c'était que l'armée portugaise avait récemment attaqué et conquis la ville de Recife. Dans le même temps, une flotte de guerre envoyée spécialement de Lisbonne, s'était présentée devant le port.

Les forts néerlandais avaient été mal entretenus par la W.I.C., ils s'étaient rendus les uns après les autres, après quoi le gouvernement civil avait été contraint de capituler.

Le « mestre-de-campo-general », Francisco BARRETO, qui commandait la force armée portugaise, avait judicieusement mis en œuvre l'art du leurre. Il s'était bien gardé d'envoyer les couleurs du Portugal sur ses navires et sur les bâtiments stratégiques.

C'est grâce à ce stratagème que le capitaine MONDT était tombé dans le panneau, lui qui croyait certainement qu'il allait se remplir les poches en vendant la caravelle qu'il avait prise. Le « mestre de campo » lui intima l'ordre de faire entrer le Diamant dans le port, ce qui fut exécuté promptement par le second.

La capitulation avait entrainé la panique chez les vaincus, et elle avait eu pour effet immédiat l'embarquement d'un grand nombre de civils, ainsi que les déserteurs de l'armée.

Mais tout le monde n'était pas parvenu à s'enfuir. Sans doute, les Néerlandais les moins riches, ainsi que les officiers et les fonctionnaires de la W.I.C., attendaient-ils encore une opportunité ?

Francisco BARRETO était un conquérant avisé, car il avait pris rapidement les mesures nécessaires pour que sa soldatesque ne pût piller et détruire la ville de Recife. Qui plus est, il était bon prince, car il permit au capitaine MONDT d'enlever, dans son navire, une cargaison de bois « pau Brasil ».

Avant de quitter Recife, le capitaine MONDT fit savoir qu'il ne rentrerait pas directement en Europe, mais qu'il ferait d'abord escale aux Antilles. Les volontaires durent se presser, pensant qu'ils pourraient rejoindre là leurs compatriotes partis avant eux.

Le rôle des passagers du Diamant qui s'embarquèrent alors n'a pas été conservé, on s'en doute. Nous savons seulement que parmi ceux-ci se trouvaient Jean BENOIST et sa famille, ainsi que quelques officiers néerlandais qui devaient, plus tard, faire souche à la Guadeloupe.

Nous savons que la plus grande partie des rescapés du Brésil néerlandais retourna aux Pays-Bas. Quelques-uns allèrent s'établir à Nieuuw-Amsterdam, la future ville de New-York, mais ceux qui nous intéressent ici partirent pour la Guadeloupe.

Le père DUTERTRE [24] a raconté assez précisément l'arrivée des Néerlandais en Guadeloupe. Refoulés tout d'abord à la Martinique, sur la pression des Jésuites qui ne voyaient en eux que des juifs et des protestants, les Néerlandais du Brésil trouvèrent un bon accueil à la Guadeloupe.

Le « grand dessein » du sucre

Le gouverneur de l'île de la Guadeloupe se nommait Charles HOUËL. C'était un jeune gentilhomme qui avait naguère roulé carrosse à Paris, sur le quai de la Tournelle.

Ambitieux, assoiffé de pouvoir et de richesses, il était parvenu, par manœuvre, à se faire nommer gouverneur de l'île. Comme à ses yeux, ce titre n'était pas suffisant, il réussit à en devenir seigneur-propriétaire, par moitié. Après cela, ce célibataire distingué retourna sans tarder à Paris, pour se marier.

Malgré ses défauts, Charles HOUËL était un homme clairvoyant et plutôt entreprenant. Il avait parfaitement compris que l'avenir de la Guadeloupe allait se jouer dans ce que l'on appelait alors à Paris un « grand dessein », à savoir la production de sucre de canne.

Dans ces conditions, les Néerlandais du Brésil arrivaient à point nommé. Parmi eux, il s'en trouvait quelques-uns qui possédaient précisément le savoir-faire du sucre. Certains étaient d'ailleurs arrivés en Guadeloupe avec leurs esclaves, des cultivateurs acclimatés qui avaient travaillé sur les plantations de Pernambouc et d'ailleurs.

Le gouverneur comprit vite qu'il était de son intérêt de faire construire un moulin à sucre où les planteurs pourraient faire broyer leurs cannes, moyennant une redevance seigneuriale.

Mais les Néerlandais n'étaient pas seulement des agriculteurs expérimentés que l'on aurait pu croire égarés dans les régions intertropicales. Ils présentaient un avantage décisif pour les habitants des Antilles françaises, c'était qu'ils disposaient d'un réseau de relations commerciales étendu, tant en Hollande qu'en Zélande et même en Allemagne.

La ville d'Amsterdam, notamment, entretenait une flotte de navires marchands considérable dont les navires sillonnaient, depuis longtemps, la mer des Antilles.

C'était là, plutôt que dans les ports français, que l'on pouvait à la fois lever des fonds,

[24] DUTERTRE (R.P. Jean-Baptiste), Histoire Générale des Antilles, tome 1, page 454. On peut lire, çà et là, dans la littérature d'aujourd'hui, que des « Brésiliens » avaient mis pied à terre en Guadeloupe, après avoir fui le Brésil. Ce vocable ne se rapportait nullement aux Néerlandais, et encore moins aux Portugais. Il désignait les autochtones du Brésil d'origine indienne. Ceux qui étaient nés à Recife, ou près du rivage de la mer, étaient souvent des métis d'Indiens et de Portugais, on les appelait : les « caboclos ». Certains avaient été baptisés catholiques, d'autres protestants. Ils étaient employés comme soldats supplétifs de l'armée régulière néerlandaise du Brésil. Les « Brésiliens » se sont fondus dans le reste de la population guadeloupéenne au XVIIème siècle.

souscrire des assurances, et acheter, à bon compte, les outils et les marchandises qui étaient nécessaires sur les habitations. On pouvait même recruter là des maçons, des charpentiers, des forgerons, des chirurgiens et toutes sortes d'artisans, avant de s'embarquer pour les îles.

Une véritable noria de bâtiments néerlandais ravitaillait les Antilles françaises, et enlevait le sucre brut qui était produit sur place, pour le transporter dans les ports de la mer du Nord et dans ceux de la mer Baltique, où se trouvaient les raffineries.

Le destin familial des BENOIST dont nous nous occupons ici est exemplaire à ce titre. Leurs relations à Amsterdam et à Cologne les désignaient tout particulièrement pour s'établir comme producteurs de sucre à la Guadeloupe. C'est précisément ce que comprit Jean BENOIST, quand il débarqua en 1654 du navire du capitaine Laurent MONDT.

Il restait beaucoup à faire dans cette île. Certes, les terres agricoles qui se trouvaient en bord de mer, dites « du premier étage », étaient occupées par les « vieux habitants ». Mais, tout le territoire était loin d'être défriché. L'extension des cultures, notamment sur la côte Sous-le-Vent, se faisait maintenant en direction des hauteurs que l'on appelait le « second étage ».

Les recensements des habitations qui ont été exécutés en Guadeloupe, en 1664 et 1671, nous permettent de savoir, de manière sûre, que Jean BENOIST et sa famille allaient s'établir à Baillif, sur les hauteurs de la « Montagne Saint-Robert » [25].

Sans doute, leur arrivée forcée en Guadeloupe leur avait-elle permis d'obtenir une concession de terre, à titre gracieux, à Baillif ? Les documents ne permettent pas de savoir quelle fut la durée du séjour que fit le capitaine MONDT dans l'île, au début de l'année 1654.

Nous savons seulement, comme nous l'avons vu, qu'il avait fait son retour à Amsterdam avant le 3 juillet, date à laquelle ses marins avaient fait leur déclaration devant notaire. Il est hautement probable que Jean BENOIST était rentré en Hollande avec le capitaine MONDT.

En effet, quelques mois plus tard, à savoir le 19 décembre, il s'était présenté devant un notaire, nous l'avons vu, et il allait faire là une déclaration qui était éclairante.

Il était de retour du Brésil, rappelons-le, et il avait l'intention de s'embarquer pour les îles Caraïbes. Mais, avant cela, il avait voulu donner une procuration à un certain Hendrick Pietersz van BORSVLIET, un ancien compagnon de voyage qui, comme lui, était récemment revenu du Brésil avec le capitaine Laurent MONDT.

[25] Le père LABAT, qui écrivait vers 1700-1703, connaissait bien Baillif, car il y avait résidé. Il indiquait que le nom de « Montagne Saint-Robert » désignait tout le territoire qui était compris entre la rivière du Baillif, au sud, et celle du Plessis, au nord. LABAT (R.P.), Nouveau Voyage aux Isles de l'Amérique (Paris, 1742 et réimpression, 1973), tome I, page 376.

Par cet acte [26], il donnait à cet homme le pouvoir de réceptionner les marchandises qu'il enverrait des îles, ultérieurement. Le même jour, van BORSVLIET donnait procuration à BENOIST, pour les mêmes raisons. Les deux hommes devaient donc s'embarquer prochainement pour les Antilles, sur le navire du capitaine MONDT qui se nommait le « Saint Nicolas ».

Avec eux devaient aussi s'embarquer trois marchands itinérants. Le premier était Leendert Cornelissen VALCKEN, qui était originaire d'Enkhuisen. Il déclarait qu'il allait prendre avec lui des marchandises qui valaient environ 400 à 500 florins. Le second, un certain Jan Pietersz NELLIS, déclarait qu'il allait faire charger des marchandises, pour un montant de 525 florins et 14 stuivers. Cet argent lui avait été avancé, au taux de 20%, par Adriaan Claesz LANGENDIJCK[27], déjà mentionné.

Le troisième négociant était un certain Jacob Willemsen KOMEN [28] qui, à la date du 5 mars 1655, s'accordait encore avec le capitaine MONDT, sur les conditions de son embarquement pour les îles.

Il est probable que Jean BENOIST aura profité de son passage à Amsterdam pour recruter les maçons et les charpentiers qui pourraient construire les bâtiments de son habitation-sucrerie. Il aura certainement prévu également d'emmener des travailleurs engagés pour une durée de 36 mois, destinés à la plantation des cannes. Sans doute des contrats d'engagement auront-ils été signés chez quelque notaire d'Amsterdam, mais nous n'en avons pas connaissance.

L'itinéraire prévu [29] aux Antilles était le suivant : Barbade, Martinique, Guadeloupe, Montserrat, Nevis et St-Christophe.
On remarquera que seules des îles françaises et des îles anglaises étaient mentionnées. Il n'était pas question de visiter les îles néerlandaises de Saba, de Saint-Eustache ou de Saint-Martin, qui étaient le domaine réservé de la W.I.C.

En résumé, Jean BENOIST était arrivé en Guadeloupe, en provenance du Brésil, au mois de février 1654. Après qu'il eut obtenu une concession de terre, il était repassé à Amsterdam, pour mettre ses affaires en ordre. Le capitaine qui devait le ramener en Guadeloupe était encore dans cette ville le 10 mars 1655. C'est donc nécessairement après cette date qu'il sera retourné en Guadeloupe.

---

[26] S.A.A., Notaris Joost van de VEN, N.A.1110/266 : procurations Jean BENOIST et Hendrick Pietersz van BORSVLIET, en date du 19 décembre 1654.

[27] Adriaen était le propre frère du fameux Jan Claesz LANGENDIJCKqui devait se faire remarquer bientôt à Cayenne. Ce marchand d'Amsterdam avait cru naïvement, rappelons-le, qu'il allait devenir bientôt le « conquistador » de la Guyane, en s'établissant à Cayenne, sur les débris de la lamentable expédition dite de « la France équinoxiale ». Sur ce personnage, voir : Martin van den BELL & Lodewijk HULSMAN, Les Hollandais à Cayenne (Ibis rouge, Matoury, 2019).

[28] S.A.A., Notaris Joost van de VEN, NA 1112/107 : 5 mars 1655 - acte Leendert Cornelissen VALCKEN ; NA 112/147 : 25 février 1655 - acte Jan Pietersz NELLIS ; NA 112/100 : 10 mars 1655 - acte Jacob Willemsen KOMEN.

[29] « Barbados, Martenique, Chardeloepe, Monserrate, Nieuwes en Christoffel ».

Photo de la Montagne Saint Robert prise en 1996

Il est bien établi que la concession de terres qu'il avait obtenue était sise à la Montagne Saint Robert, sur la paroisse de Baillif. Il s'agissait maintenant pour lui de planter des cannes à sucre. C'est là que nous retrouvons son nom, effectivement, dans le recensement de l'année 1664, avec sa femme, sa fille, son gendre, et son petit-fils. Il était dit sucrier.

Sa femme était nommée Sarah « VANDOLLE », autrement dit van DALEN, en hollandais. Sa fille, « Francoisse » BENOIST, était citée après Albert SOUARD, son gendre, puis venait Jean SOUARD, leur fils.

Le nom SOUARD était la version francisée du nom SWART qui, cela ne s'invente pas, signifie noir en hollandais. Mais, le document mentionnait également : « neuf blancs et flamands ». Il s'agissait sans doute de travailleurs qui avaient été engagés pour une période de 36 mois, et qui étaient employés à la sucrerie. On trouvait encore « neuf negre travaillan », qui devaient être affectés à la culture de la canne, et 23 femmes et enfants, également de condition servile.

Les âges de toutes ces personnes, européennes et africaines, n'étaient pas mentionnés, mais Jean SOUARD était, à coup sûr, encore un nourrisson. Un document surinamois qui sera analysé plus loin, indiquait que Sarah van DALEN était originaire de la ville de Dordrecht, en Hollande, et qu'elle était âgée de 66 ans en 1686.

<u>Albert SWART et Françoise BENOIST</u>

Les parents du gendre de Jean BENOIST, les SWART, étaient des marchands de vin qui tenaient boutique dans une petite ruelle située dans le centre-ville d'Amsterdam, la Gasthuyssteeg.

Albert SWART avait été baptisé dans cette ville en 1637 [30], et il avait attendu l'âge de 25 ans pour se marier à Françoise BENOIST, qui était donc une Guadeloupéenne, de cinq ans sa cadette, née au Brésil.

Si la jeune femme avait probablement passé ses premières années à Baillif, au milieu des champs de cannes de Saint Robert, elle aurait certainement été envoyée plus tard en pension à Amsterdam, chez une parente plus ou moins éloignée, pour parfaire son éducation.

Le mariage d'Albert SWART avec Françoise BENOIST fut annoncé à Amsterdam, comme suit :

« Le 22 octobre 1662, sont comparus Albert Swart, d'Amsterdam, marchand de vins, âgé de 25 ans, assisté de son père, Gerrit Swart (demeurant) ruelle Gasthuys et Francina BENOIST, d'Amsterdam, âgée de 20 ans, assistée de sa mère, Sarah van Baerle, (demeurant) sur le Fruwele Burgwal. Requérant les trois annonces dominicales, lesdits Albert Swart et Francina Benoeydt » [31].

Trois remarques s'imposent à nous :

1. Françoise BENOIST (ou BENOYT) avait une signature inattendue : « Francina Benoeydt ».
2. Elle était dite d'Amsterdam, et non du Brésil.
3. Elle était assistée de sa mère qui, contre toute attente, était nommée : « Sarah van BAERLE », et non Sarah van DALEN.

Si nous pouvons d'emblée écarter une éventuelle erreur de lecture, voire de transcription, nous devons admettre que le scribe d'Amsterdam aura simplement écrit, sur le registre, le nom que Sarah van BAERLE lui aura donné à entendre.

Comme on voit mal que cette dernière ait pu mentir à propos de son identité, on se doit de proposer une explication.

Tout d'abord, il nous faut remarquer que, dans les siècles passés, « Benoyt » a été un

[30] Albert SWART avait été baptisé devant la « Nieuwe Kerke » réformée d'Amsterdam, le 18 octobre 1637. Son père se nommait Gerrit Rijcken SWART, et sa mère était Elisabeth Baerentsdr VAN WYHEN. Les parents d'Albert SWART s'étaient mariés le 8 novembre 1629. De ce mariage étaient nés quatre fils, mais seul le dernier, prénommé Albert, nous intéresse ici.

[31] S.A.A., D.T.B. 483/400: "Den 22 October 1662 - compareerden Albert Swart van Amsterdam, wijncoper, oud 25 jaren, geassisteert met syn vader Gerrit Swart in de Gasthuyssteeg ende Francina Benoist van Amsterdam, oud 20 jaren geassisteert met haer moeder Sara van Baerle op de Fruwele Burgwal. Versoeckende haere drye Sondaeghse uytroepinghen. w.g. Albert Swart en Francina Benoeydt".

simple prénom, avant de devenir un véritable nom de famille. Or, si l'on excepte les nobles, l'usage s'était répandu dans les Pays-Bas du début du XVIIème siècle de ne donner que son propre prénom, suivi du prénom de son père, quand on devait décliner son identité.

Ainsi, le nom de lieu que portait initialement les ancêtres était-il souvent négligé. Ce fut le cas en Guadeloupe, notamment, où le nom de famille « van Schalkwyck » [32] avait été oublié pendant plusieurs générations.

Si nous raisonnons par analogie, nous sommes amenés à supposer que l'un des prédécesseurs de Jean « BENOYT », prénommé « Benoyt », avait très bien pu s'appeler initialement « N. Benoytsz van BAERLE ».

Plus tard, le nom van BAERLE aurait été abandonné par la famille, au profit de celui de « BENOYT », pour ne réapparaître qu'en 1662, à Amsterdam. Comme nous savons que les femmes mariées portaient souvent le nom de leur époux, il est tout à fait possible que Sarah van DALEN se fût approprié le véritable nom de famille de son mari, à savoir van BAERLE. Ceci est une hypothèse qui mériterait, bien entendu, confirmation dans les archives.

Il a été suggéré plus haut que Jean « BENOYT » était peut-être passé au Brésil sur le conseil de Samuel GODIN, son cousin très fameux. Était-ce une simple coïncidence de l'anthroponymie si David van BAERLE, l'un des principaux directeurs de la Chambre d'Amsterdam de la W.I.C. de ces années-là, était justement marié à une certaine Rachel GODIN ?

Mais, il y a plus troublant. Parmi les sommités qui faisaient partie de la suite du gouverneur Jean-Maurice de NASSAU à Recife, se trouvait précisément le célèbre théologien Caspar van BAERLE, alias BARLEUS [33]. Était-ce, là encore, un simple effet du hasard si cet ancien professeur de l'université de Leiden était originaire, lui aussi,

---

[32] GHC 108, octobre 1998, page 2329, "Origine de la famille Van Schalkwyck-Classe **»** *Jean-Christophe Germain*. Le nom de famille van SCHALKWYCK avait fini par disparaître de la Guadeloupe, faute d'avoir été utilisé dans les actes officiels. Il avait cédé la place au nom CLASSE (Claes en néerlandais, diminutif de Nicolaes) qui était le prénom de l'ancêtre fondateur de la famille en Guadeloupe.

[33] Caspar van BAERLE était né à Anvers en 1584. Son père, autre Caspar VAN BAERLE, était greffier de cette ville en 1585, et il fut plus tard recteur de l'école latine de Zaltbommel. Sa mère se nommait Barbara SAYON ; elle est morte en 1635. BARLEUS publia, en 1647, un ouvrage encyclopédique consacré au Brésil en manière d'apologie de l'illustrissime comte Jean-Maurice. Il avait pour titre : « Casparis Barlei, rervm per octennivm in Brasilia et alibi nuper gestarum sub praefectura Illustrissimi Comitis I. Mavritii, Nassoviae, &c. Comitis, nunc Vasaliae Gubernatoris e Equitatus Foederatum Belgii Ordd, sub Avriaco Ductoris, historia. Amstelodami, Ex Typographeio Iannis Blaev, 1647 ».
Outre son livre sur le Brésil, BARLEUS a publié de nombreux ouvrages de philosophie et de poésie. Il est mort à Amsterdam en 1648. Il faut néanmoins remarquer ici que le nom de famille van BAERLE était très répandu aux Pays-Bas au XVIIème siècle, notamment dans la province d'Utrecht.

de la ville d'Anvers ?

Jean « BENOYT » n'avait pas fait le voyage à Amsterdam pour assister au mariage de sa fille unique avec Albert SWART. Il était certainement trop occupé sur son habitation de Saint-Robert.

Fabriquer du sucre brut et le transporter au port de Basse-Terre, telle était sa préoccupation première. C'était grâce à cette denrée alimentaire, très demandée en Europe, qu'il pouvait payer les marchandises plus ou moins périssables qui étaient débitées dans les comptoirs que ses compatriotes tenaient en ville.

Les capitaines de navires, en provenance d'Amsterdam, de Flessingue ou de Rotterdam, n'étaient pas en reste. Ils vendaient aux Antilles, à crédit, des articles manufacturés en Hollande ou ailleurs. Les planteurs connus sur la place prenaient envers eux l'engagement de les rembourser, à leur prochain voyage, au moyen de plusieurs milliers de sucre pesant.

C'est certainement à cette activité semi-industrielle que Jean BENOIST dut se consacrer pendant les quelques vingt-ans qu'il vécut en Guadeloupe. Nous perdons sa trace, dans les archives, après 1664.

Aurait-il été tué deux ans plus tard, au cours de la guerre contre les Anglais, ou est-il mort pendant le cyclone qui dévasta la Guadeloupe, la même année ? Nous ne le savons pas.

Les SWART en Guadeloupe

Si Jean BENOIST était mort, effectivement, en 1666, alors on peut penser qu'il avait eu le temps de fêter, avec sa famille, la naturalisation qu'Albert SWART avait demandée aux bureaux du ministre de la Marine et du Commerce de France, deux ans plus tôt.

COLBERT s'était efforcé, depuis longtemps, d'évincer les Néerlandais du commerce des Antilles françaises. Il ne réussit que partiellement dans ce beau projet, car ni la Compagnie des Indes Occidentales ni les armateurs privés ne furent jamais en mesure de les concurrencer.

Le ministre avait bien compris, en revanche, qu'il était de l'intérêt des Français de maintenir aux îles les étrangers qui fabriquaient du sucre, fussent-ils protestants. C'est pour cela que les demandes de naturalisation qui émanaient de la Guadeloupe avaient été favorablement accueillies par le ministère.

Au mois d'octobre 1664, Louis XIV signait les lettres patentes de « naturalité » [34] qu'il

[34] Nous ne possédons qu'une simple copie de ce document. Elle a été collationnée à Saint-Pierre de la Martinique, le 27 février 1683, par Michel BEGON, intendant des îles françaises de l'Amérique (Archives Nationales, Colonies, E374). Voyez le texte de ce document en annexe. Avant d'écrire, le copiste avait peut-être bu un peu trop de tafia de la Martinique, car dans sa

acceptait de délivrer à Albert SWART. Le document était contre-signé par Hugues de LIONNE, le secrétaire d'état aux Affaires étrangères.

C'était pour le meilleur et pour le pire que le hollandais Albert SWART allait devenir français. C'est ce que nous verrons plus loin. Dans l'immédiat, Albert SWART allait faire enregistrer ces lettres patentes au Conseil souverain de la Guadeloupe. C'était la formalité qu'il devait accomplir s'il voulait se mettre à l'abri de poursuites judiciaires pour commerce illégal.

Comme il était maintenant français, il avait théoriquement l'assurance que ses biens seraient transmis à ses héritiers, après sa mort, faute de quoi ils risquaient d'être confisqués au profit du roi.

En 1667, un brillant ingénieur-géographe, François BLONDEL, dessinait une carte détaillée de la Guadeloupe. Par chance, ce précieux document a été conservée jusqu'à nos jours. Sur cette carte, le nom « Zwart » était écrit distinctement sur les hauteurs de la paroisse du Baillif, et non celui de BENOIST ou BENOYT.

copie, il avait noté Philbert, au lieu d'Albert.

Extrait de : « L'Isle de la Guadeloupe », par François BLONDEL (1667), (B.N.F.).

Il s'agissait bien du « second étage » du territoire qui était délimité par la rivière du Baillif et celle du Plessis.

Dans le recensement nominatif des habitants de la Guadeloupe de 1671, nous retrouvons, à la « Montagne Saint-Robert », dans la colonne « veuve maîtresse de case » (N°831), le nom de « Françoise Benoist ». De toute évidence, l'agent recenseur avait confondu le prénom de la fille (Françoise) avec celui de la mère (Sarah). Cela n'était pas très important, car ce qui comptait, c'était que la « maîtresse de case » était dite veuve. Cette précision nous confirme que Jean BENOIST était bien mort avant 1671.

Le même document indiquait que 4 garçons étaient présents sur l'habitation, ainsi qu'une fille, « 1 serviteur artisan, 3 blancs, 2 servantes, 6 nègres, 7 négresses, 8 négrillons, 4 mulâtres ». Enfin, la famille était signalée comme « hérétique ».

Le recensement terrier de la Guadeloupe de 1671 nous permet de savoir qu'Albert « ZOUARD » possédait alors deux propriétés distinctes.

La première était sise à la « Montagne Saint-Robert ». Elle mesurait 500 pas de large

(487 mètres environ), sur 1 500 pas de haut (1 461 mètres). La plantation de cannes s'étendait sur une longueur de 800 pas. Le reste était en bois et en savane.

L'habitation que possédait Albert SWART à la montagne Saint-Robert dite, plus tard, Duplessis et Bellevue, était voisine des habitations de Clairefontaine et de Montdore, qui appartenaient à la famille hollandaise de BOLOGNE. Les hauteurs de Saint-Robert doivent correspondre aujourd'hui aux lieux-dits Montval et Bonnechère, où se trouvaient autrefois les habitations qui portaient les mêmes noms.

La seconde était contiguë, mais elle se trouvait de l'autre côté de la rivière du Plessis, sur la paroisse des Vieux-Habitants. Elle était au 1er étage de la « Montagne du Plessis », et elle mesurait 150 pas de large sur 250 de haut, dont 200 plantés en cannes. Le reste était en savane et en halliers. Elle était beaucoup plus petite que la précédente, ayant une superficie de 3 hectares 558 centiares, seulement. Mais c'est là qu'était établie la sucrerie.

Si nous nous référons à l'étude du partage de la terre en Guadeloupe qu'a publiée Christian Schnakenbourg en 1980 [35], nous disposons d'un élément de comparaison avec les autres propriétés de la Côte sous le Vent, telles qu'elles avaient été délimitées dans le recensement.

Selon les chiffres publiés par cet auteur, Albert SWART se trouvait dans le peloton de tête des propriétaires de la région, à savoir ceux (22/246) qui possédaient une habitation dont la superficie était comprise entre 40 et plus de 100 « carrés ». La moyenne arithmétique des superficies annoncée était de 16,5 « carrés », environ 15,67 hectares.

Un document qui a été rédigé en Guadeloupe en 1669 [36] indiquait que la sucrerie SWART avait une capacité de production de 40 000 livres de sucre par an. Il s'agissait vraisemblablement d'une approximation grossière. Cela, conjugué à des mesures d'arpentage en partie erronées, ne nous met pas en mesure de calculer avec exactitude le rendement à l'hectare de la plantation de Saint-Robert.

Quoiqu'il en soit, ces chiffres nous donnent quand même un ordre d'idées de sa richesse. Mais, dans tous les cas, nous ne pouvons évaluer la valeur du capital qui aura été accumulé par Jean BENOIST et Albert SWART, au cours de la trentaine d'années qu'ils auront passées à Baillif.

Faire fortune dans la culture de la canne à sucre était, bien entendu, l'option première qu'avait choisie les Néerlandais qui s'étaient installés en Guadeloupe.

---

[35] SCHNAKENBOURG (Christian), « Le terrier de 1671 et le partage de la terre en Guadeloupe au XVII° siècle », dans "Revue Française d'Histoire d'Outre-Mer", tome LXVII (1980), N°246-247, pages 37-54
(transcrit http://www.ghcaraibe.org/docu/guadeloupe/SCHNAKENBOURG.pdf, parmi les Documents de GHC. Y voir aussi les renseignements du Terrier et les renseignements nominatifs *NDLR*).

[36] « Estat des sucreries de l'Isle Guadaloupe...1669 », Archives Nationales, Colonies, C7/A/1, f° 163-164.

Mais c'était sans compter avec la politique de répression qu'allait bientôt mettre en œuvre le roi de France à l'encontre de ceux de ses sujets que l'on disait « hérétiques ».

La révocation de l'édit de Nantes à la Guadeloupe

La nouvelle de la révocation de l'édit de Nantes jeta certainement le trouble à la Guadeloupe, notamment dans l'esprit des Néerlandais qui avaient choisi de devenir français, tout en restant attachés à la « religion prétendue réformée ».

Parmi ceux-ci, certains préféraient rester fidèles à leurs convictions religieuses, plutôt que de se convertir au catholicisme, comme le faisaient certains, dans le seul but de conserver leurs biens matériels. Mais, pour cela, il fallait s'enfuir.

Dès le début de l'année 1686, c'est-à-dire quelques mois seulement après la révocation, plusieurs familles protestantes des Antilles françaises avaient déjà pris le large. Elles étaient parties à destination des îles anglaises, puis elles étaient passées en Amérique du Nord [37]. Cela se savait dans les milieux protestants, et l'on devait s'en réjouir.

Alors, quand on apprit à Baillif que neuf personnes de la Guadeloupe étaient parvenues à rallier Suriname, après s'être enfuies sur une simple barque, ce fut certainement une explosion de joie.

Si Albert SWART avait choisi de se faire naturaliser français, c'était parce qu'il était persuadé que son avenir était à la Guadeloupe, et nulle part ailleurs. Francina BENOIST, quant à elle, ne devait pas imaginer un seul instant qu'elle pourrait revivre, après le Brésil, un départ forcé du pays où elle avait si longtemps vécu.

A Saint-Robert, les SWART restaient très éloignés de l'église réformée d'Amsterdam. Ils devaient néanmoins vivre dans une certaine piété religieuse et, dans tous les cas, ils n'étaient pas prêts à renoncer à leurs convictions. Ce fut certainement pour eux un vrai déchirement quand, après réflexion, ils prirent la décision de quitter définitivement la Guadeloupe. Ils ne partirent pas sur un simple coup de tête.

Pour naviguer sur la mer et, a fortiori, pour aborder sur une terre étrangère, il fallait être pourvu de sauf-conduits. Pour cela, il fut décidé que l'on se rendrait à Saint-Eustache.

Comme cette île néerlandaise était très fréquentée par les contrebandiers, il ne fut pas très difficile de trouver, à la Guadeloupe, un capitaine de brigantin qui fût d'accord pour les transporter là.

Quand on eut convenu d'une date précise de départ, il fallut fixer un lieu d'embarquement sur la côte sous le vent. C'est certainement l'embouchure de la rivière

[37] Sur les réfugiés des Antilles en Amérique, voir : BAIRD (Docteur Charles W.) « Histoire des Réfugiés Huguenots en Amérique » (Toulouse, 1886), qui donne des listes de noms, pages 159 à 192.

Duplessis qui fut choisie car, en partant de là, l'on pourrait échapper à la vigie du morne de la Madeleine.

Lorsque l'embarcation mit à la voile, le barreur profita certainement de la petite brise de terre qui se fait sentir à Baillif, jusqu'à deux milles nautiques de la côte. Le pilote prit garde de ne pas gouverner trop à l'ouest, car il fallait éviter de se retrouver pris dans les calmes, qui sévissent jusqu'à 25 milles. La grand-voile fut certainement réglée de manière à prendre le vent de travers, voire le grand largue, et l'on fit route au N.N.W.

Une fois arrivés à destination, les fugitifs guadeloupéens durent prendre rapidement contact avec les huguenots de l'île, et notamment avec ceux qui avaient un tant soit peu d'influence. L'un d'entre eux, un certain Johannes LEDUCQ, était justement premier secrétaire de la West-Indische Compagnie dans l'île. Cela pourrait servir.

Les habitants de Saint-Eustache étaient en deuil, car leur gouverneur, Louis HOUTCOOPER, venait tout juste de mourir. Albert SWART apprit alors que la veuve du gouverneur avait récemment quitté Saint-Eustache pour se rendre à Suriname.

Chacun vantait les mérites de cette lointaine colonie hollandaise et, notamment, ses possibilités de développement. Albert SWART dut se dire, a contrario, que, en Amérique du Nord, on n'avait que faire de planteurs de canne à sucre comme lui. En Guyane, il pourrait certainement obtenir une concession de terre et repartir à zéro.

LEDUCQ procura certainement les passeports nécessaires, et aussi des lettres de recommandation pour madame HOUTCOOPER. Il est probable que les Guadeloupéens furent mis alors en garde contre l'humeur fantasque du gouverneur de Suriname, Cornelis van AERSSEN van SOMMELSDIJCK [38].

C'est un capitaine français, un certain « Steven » HAMEL, qui proposa de convoyer les fugitifs protestants à Suriname. Sur son petit sloop (sloepje), il n'était assisté que de trois matelots et d'un mousse. Nous ne savons pas combien de personnes furent entassés, au départ de Saint-Eustache, sur l'embarcation du capitaine HAMEL.

Nous donnons, ci-dessous, la liste exhaustive des « boat people » qui arrivèrent, sains et saufs, à Paramaribo, le 8 décembre 1686 [39] :

« Sara VANDALLEN, de Dort, 66 ans
Albert SWART, d'Amsterdam, 49 ans
Fransina BENOYT, du Brésil, 42 ans
Johannes SWART, 23 ans
Willem SWART, 19 ans
Bernardus SWART, 17 ans
Anna-Marie SWART, 15 ans
Constantie Aleth SWART, 12 ans

[38] Sur « Le premier gouverneur de la Guyane Hollandaise : Cornelis van Aerssen van Sommelsdijck (1683-168) », voir : BESSON (Maurice) dans « Vieux papiers du temps des isles » (2ème série, Paris, 1930), pages 49 à 55.
[39] Nationaal Archief (den Haag), Societeit van Suriname (1.05.03), Registre 216, folio 157.

Jacob SWART, 10 ans
Albert SWART, 8 ans
Gerrit SWART, 6 ans
Sara SWART, 4 ans
Catharina WART, 2 ans
Fransina SWART, 4 mois

« Negers » :
Jean Molet, 32 ans
Jacques Molat, 23 ans
Bastiaen, 29 ans
Taconsie, 45 ans
Graf, 29 ans
Gabriel, 23 ans
Pieter,21 ans
Fransisque, 18 ans
Angélique, negrinne, 26 (mois ?)
Klare, 36 ans
Marguerite, 33 ans
Isabel, 37 ans
Cato, 18 ans
Elena, 5 ans
Dominga, 2 ans
Henry, 9 ans
Charlot, 7 ans
Matheus, 4 ans

Personnes suivantes :
Monsieur « HANSBERGEN », 38 ans
Elisabeth SWART, 21 ans
« Negers » :
Marie, negrinne, 10 ans

Personnes suivantes :
Daniel GOMBOU
Negers
Baricken
Josef

Personnes suivantes :
De « schipper” : Steven HAMEL
Creles TOBIASS
Herman DIEWER
Jan ROELANSE
Suelie, « de jonge van de schipper »

Total : 43 (personnes) »

Remarques :

Si nous constatons que 43 personnes étaient arrivées vivantes à Paramaribo, le 8 décembre 1686, nous ne savons pas quel avait été leur nombre au départ de Saint-Eustache.

La plus âgée (66 ans) était la belle-mère d'Albert SWART, qui était nommée ici Sarah VANDALLEN. Elle était dite de Dort, autrement dit Dordrecht, cette ville hollandaise de laquelle était également originaire le célèbre flibustier Laurent de GRAAF. Le plus jeune passager (4 mois) était Fransina SWART.

Avec leurs 11 enfants, nés en Guadeloupe tous les deux ans, Albert SWART et Fransina « BENOYT », avaient été particulièrement fertiles. Cela supposait que les enfants avaient dû bénéficier, à Baillif, d'une hygiène de vie, notamment alimentaire, plutôt favorable, même si nous ne connaissons pas le taux de mortalité des enfants du couple.

Les noms des esclaves étaient cités juste après ceux des membres de la famille SWART. Ils étaient au nombre de 18. Nous pouvons penser qu'ils venaient probablement tous de l'habitation de Saint-Robert.

Monsieur « HANSBERGEN »

L'expression « monsieur Hansbergen » était manifestement erronée. Il s'agissait, en fait, de Christian van HARTSBERGEN [40], l'époux d'Elisabeth SWART, ainsi que cela apparaît dans les documents d'archives qui émanent de Paramaribo. Il était dit âgé de 38 ans, ce qui le faisait naître en 1648.

De fait, son baptême avait été enregistré à Recife, au Brésil, le 30 août 1648, à l'époque où ce pays était encore sous la domination néerlandaise de la W.I.C.

Dans son baptistère, Christian était prénommé « Christianus », et ses parents étaient nommés « Martinus HARTEBERGER et Sarah MEUWES ».

Martinus HARTEBERGER se nommait, en vérité, Marten van HARTSBERGEN. Il appartenait à l'état-major de l'armée néerlandaise qui était en poste à Recife. C'était un officier supérieur qui avait le grade de major, et qui servait directement sous le colonel Sigismund von SCHKOPPE, le commandant en chef de l'armée néerlandaise du Brésil.

Selon l'usage du temps, Christian van HARTSBERGEN avait eu deux parrains. Le premier était le colonel van den BRINCK. Le second se nommait Jacob STACHOUWER, c'était l'un des conseillers politiques du gouvernement néerlandais du Brésil. Sa marraine se nommait Cornelia CARPENTER. Elle était l'épouse du colonel Willem van LOBBRECHT.

[40] Sur la famille van HARTSBERGEN, voir l'article : « Dirck van der ELBURG, ancien officier de l'armée néerlandaise du Brésil », https://www.ghcaraibe.org/articles/2025-art49.pdf

Lorsque l'on découvre aujourd'hui que Christian van HARTSBERGEN était né au Brésil, et que son père était un officier supérieur de l'armée néerlandaise, on doit immédiatement se poser la question suivante : que faisait-il en Guadeloupe en 1686, avant de s'embarque pour Paramaribo, et comment était-il arrivé là ?

Parmi les nombreuses réponses qui s'offrent à nous, il en est une qui n'est pas complètement dénuée de sens.

Quand il s'agit des Antilles au XVIIème siècle, il faut obligatoirement se référer au père DUTERTRE [41] . Le religieux dominicain a amplement décrit les circonstances dans lesquelles les Néerlandais étaient arrivés en Guadeloupe, en 1654, après avoir été chassés manu militari du Brésil, tout le monde, ou presque, sait cela.

Grâce au précieux témoignage de ce missionnaire, nous savons que, parmi les Néerlandais qui mirent pied à terre à cette occasion, certains étaient d'anciens militaires qui avaient servi au Brésil.

Mais le père DUTERTRE nous a aussi fait connaître que parmi les navires qui étaient parvenus à s'échapper du Brésil, il en était un qui avait coulé à pic, à son arrivée en Guadeloupe, dans la rade de Basse-Terre.

Lors de ce naufrage, des centaines de passagers étaient morts noyés. Nous savons que sur ce navire se trouvaient, entre autres passagers, les militaires et les fonctionnaires qui, par devoir, s'étaient embarqués les derniers à Recife.

Il est donc tout à fait possible que le major Martin van HARTSBERGEN ait trouvé la mort lors de ce naufrage, et que Christian, son fils, alors âgé de six ans, lui ait survécu, soit qu'il ait été sauvé in extremis de la noyade, soit qu'il ait voyagé sur un autre navire. Un indice de poids a été trouvé dans les archives hollandaises. Il plaide en faveur de cette deuxième possibilité.

A cette époque, le parrainage d'un nouveau-né n'était pas une simple convention sociale, à connotation religieuse. C'était l'engagement solennel de se substituer au père ou à la mère, en cas de défaillance de celui-ci ou de celle-ci, et notamment en cas de mort. C'est pourquoi, il paraît judicieux de s'intéresser particulièrement aux parrains et marraine de Christian van HARTSBERGEN.

Un document émanant des archives municipales de Rotterdam [42] nous apporte des renseignements très précieux sur sa marraine. Le 30 août 1655, un jeune homme de 21 ans, Anthonis Heijnrikxsz Verboom, déclarait, devant notaire, qu'il était présent à la Guadeloupe, l'année précédente, en compagnie d'un certain Gerrit LUCASZ.

Gerrit était un ancien soldat, disait-il, qui avait servi au Brésil, sous les ordres du lieutenant-colonel Willem van LOBBRECHT. On se rappelle que ce dernier était le mari

[41] DUTERTRE, opus cité, page 454.

[42] Archives Municipales de Rotterdam, O.N.A., Toegangsnummer: 18, Notarissen te Rotterdam, Inventarisnummer: 631, Notaris Adriaen van Aller. 30 août 1655. Déclaration Anthonis Heijnrikxsz Verboom.

de Cornelia CARPENTER, la marraine de Christian van HARTSBERGEN.

Anthonis attestait qu'il avait été témoin, en Guadeloupe, d'une scène un peu cocasse : Gerrit en train de vendre des vêtements féminins à madame van LOBBRECHT, et aussi du linge pour enfants.

Ce document prouvait que monsieur et madame van LOBBRECHT étaient présents en Guadeloupe, en 1654, en compagnie d'enfants. Certes, le mois de l'année 1654 n'était pas précisé, mais il est logique de penser qu'il devait s'agir de l'époque à laquelle les Néerlandais du Brésil étaient arrivés dans l'île.

On est ainsi conduit à penser que les époux van LOBBRECHT auront pu prendre sous leur aile, un petit orphelin, leur filleul, Christian van HARTSBERGEN.

La vie de garnison en Europe à laquelle allaient devoir se plier bientôt les van LOBBRECHT n'était pas idéale pour un enfant de 6 ans, né sous le soleil des tropiques, comme l'était Christian. Si tel était le cas, il était alors plus humain de mettre le petit garçon en pension chez des habitants néerlandais des Antilles.

Contre toute attente, ce ne fut pas chez d'anciens officiers qu'il fut placé mais, comme il faut le supposer, chez un couple de simples planteurs de cannes à sucre de Baillif, les époux BENOIST. Leur fille unique, Francina, n'était-elle pas née précisément à Recife, comme Christian ? Sans doute, les époux BENOIST étaient-ils même d'anciennes connaissances des époux van HARTSBERGEN ?

Cela ne veut pas dire pour autant que Christian aura nécessairement passé toute sa vie en Guadeloupe. Il dut bien faire des études un peu poussées, à un moment ou à un autre, puis exercer une profession, peut-être aux Pays-Bas, la mère-patrie de ses parents.

Pour qu'il fût en mesure d'épouser un jour Elisabeth SWART, il fallut bien que Christian van HARTSBERGEN visitât, au moins de temps en temps, l'habitation de Saint-Robert. Cela nous amène à penser que c'était probablement ce qu'il dut faire, à l'époque de la révocation de l'édit de Nantes notamment.

Cela pourrait expliquer la présence de madame BENOIST, alias Sarah van DALEN, sa belle-mère, sur le navire qui était arrivé à Paramaribo, le 8 décembre 1686.

Christian van HARTSBERGEN et Elisabeth SWART auront fait souche, par la suite, à Paramaribo, où ils vécurent heureux et ....

Les descendants d'Albert SWART et de Francina BENOIST sont bien connus, semble-t-il, des généalogistes de Suriname. On pourra facilement retrouver leur trace, en ligne, en deux ou trois clics sur tout clavier d'ordinateur.

Annexe :

Lettres patentes de « naturalité » pour Philbert (Albert) SWART, données à Vincennes au mois d'octobre 1664. (Archives Nationales, Colonies, E374) :

« Louis, par la grâce de Dieu, Roy de France et de Navarre, à tous présents et à venir, nous, avons reçu humble supplication de notre bienaimé Philbert Swart, natif d'Amsterdam en Hollande, contenant que s'étant habitué depuis quelques années dans l'île de la Guadeloupe aux Indes Occidentales, et y ayant acquis quelques biens par son industrie et travail, il a désir de passer le reste de ses jours dans ladite île, ou dans quelques-unes des autres îles et terres de notre obéissance, mais craignant qu'après son décès, sous prétexte qu'il est étranger, nos officiers ne voulussent prétendre ses dits biens nous appartenir et troubler en la possession d'iceux, ses enfants ou héritiers, s'il n'avait sur ce nos lettres nécessaires, il nous aurait humblement fait supplier de les lui vouloir accorder – A ces causes, désirant favorablement traiter ledit exposant, nous, de notre grâce spéciale, pleine puissance et autorité royale, lui avons permis et accordé, permettons et accordons par ces présentes signées de notre main, voulons et nous plaît qu'il puisse et lui soit loisible de continuer sa demeure et résidence dans ladite île de la Guadeloupe, ou en elle autre île, pays, terres et seigneuries de notre obéissance que bon lui semblera, et y jouir et user des privilèges, franchises et libertés , immunités, dont jouissent nos vrais et naturels sujets, y acquérir terres et y posséder les biens tant meubles que immeubles qu'il a dès à présent ou qu'il pourra acquérir ci-après, soit par succession, donation entre vifs, ordonnances de dernière volonté et en toute manière que ce puisse être , et que ses enfants, héritiers ou ayants cause, ou autres au profit desquels il en aura disposé, lui puissent succéder, prendre et appréhender la succession des dits biens, pourvu qu'ils soient régnicoles et actuellement résidents au lieu de notre obéissance, sans qu'ils puissent en être empêchés au moyen des ordonnances faites contre les étrangers, de la rigueur desquelles nous avons, ledit exposant, ses enfants, héritiers ou ayants cause relevés et dispensés, relevons et dispensons par nos présentes et sans que pour raison de ce l'exposant soit tenu de nous payer aucune finance de laquelle, à quelque somme qu'elle puisse monter, nous lui avons fait et faisons don par nos dites présentes, à la charge qu'il finira ses jours en celle de nos îles où il est demeurant, ou dans quelque autre lieu de notre obéissance, et qu'il ne sera facteur ou entremetteur d'aucune affaire pour les étrangers
– Si donnons mandement à nos aimés et féaux conseillers les gens de nos comptes à Paris, présidents et trésoriers généraux de France au dit lieu et à nos autres justiciers et officiers dans les dites îles et terre de notre obéissance qu'il appartiendra, que ces présentes nos lettres ils aient à registrer et du contenu en icelles faire jouir et user le dit exposant, ses enfants, héritiers ou ayant cause, pleinement, paisiblement et perpétuellement, cessant et faisant cesser tous troubles et empêchements à ce contraire auxquels nous avons dérogé et dérogeons par ces présentes
– Car tel est notre plaisir et afin que ce soit chose ferme et stable à toujours nous avons fait mettre notre scel à ces dites présentes, sauf en autre chose notre droit et autrui en toutes –
Donné à Vincennes au mois d'octobre 1664 et de notre règne le XXII
Signé : Louis
et plus bas : vu au Conseil : Colbert
et sur le repli : par le roi : de Lionne,

visa signé : pour servir aux lettres de naturalité accordées à Philbert Swart.
Collationné à l'original par nous Conseillers du Roi en ses Conseils et Intendant de Justice, Police et Finances des îles françaises de l'Amérique, au Fort St-Pierre de la Martinique, le 27 février 1683.

(signé) : Begon »

Lire un autre article

Page d'accueil